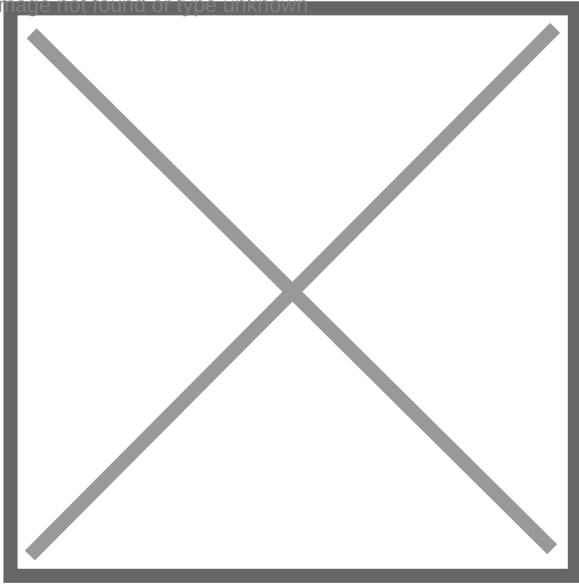


Image not found or type unknown



Entretien préalable licenciement pour inaptitude

Par **dou**, le **19/05/2009** à **15:09**

Bonjour,
Une collègue aura un entretien demain. Elle a demandé à ce qu'elle soit assistée par la dp titulaire ou dp suppléante.
- la salariée peut elle ne pas être présente ?
- est-ce que les 2 dp peuvent venir ou 1 seule ?
Nous dépendons de la convention SNAEC SO.
Merci.